



COMPTE RENDU DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES 2020

P.V. n° AGO & AGE 2020

L'Assemblée Générale du CDOS 54 s'est réunie, sur convocation de son Président, le samedi 5 septembre 2020 au Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy.

Présents : Athlétisme – Badminton – Box anglaise – Canoé Kayak – Football – Haltérophilie, musculation – Judo et disciplines associées – Karaté et disciplines associées – Rugby – Taekwondo et disciplines associées – Tennis – Tennis de Table – Tir – Tir à l'Arc – Triathlon – Voile – Volley Ball – Aéromodélisme – Billard – Bowling et sports de quilles – Course d'Orientation – Cyclotourisme, VTT – Pétanque et jeu provençal – Randonnée pédestre – FSGT – Sport adapté – Sport entreprise – Sport des Foyers Ruraux – Sports pour tous – UFOLEP – UNSS – USEP – Aïkido AB – Clubs Alpains et de Montagne

Excusés : -

Absents : Aviron – Cyclisme – Equitation – Escrime – Golf – Gymnastique 54 et 55 – Handball – Montagne, escalade – Natation – Ski – Aéronautique – Danse – Etude et sports sous-marins – Motocyclisme – Parachutisme – Pêches sportives en eaux douces – Sauvetage, secourisme – Savate boxe française et DA – Ski nautique et Wakerboard – Tirling bâton – Vol à voile – Vol libre – Education Physique et Gymnastique – FSCF – Handisport – Jeux d'échecs – Kick Boxing Muay Thai et DA – Médailles J & S.

Administrateurs CDOS 54 : Nicole Bernard – Serge Denis – Gérome Gauchard – Alain Hénin – Philippe Kowalski – Rémi Laurent – Hélène Peters – Jean-Marie Thiriet – François Urbancic – Jean-Marie Depardieu –

Salariés CDOS 54 : Manon Armand – Alain Blond – Emeline Brulé – Evlin Kozludere – Eva Manginois – Hans Nalbani – Jérôme Hanegreefs – Florie Depret –

Personnalités : Pierre-Yves Boiffin (Direction Départementale de la Cohésion Sociale – Armelle Brichler (Expertis CFE) – Anthony Caps (Vice-Président Délégué à l'éducation, à la Cohésion sociale – Ronald Costalonga (conseil Départemental) – Jean-Louis Pinon (Vice-Président territorial CROS GE).

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

1. Accueil du Président et rapport moral

Chers amis, c'est un grand plaisir de vous revoir ici en ce jour d'assemblée générale. Et même si nos modes de réunions, de vies, d'entraînements et de compétitions restent et resteront encore un certain temps en mode dégradé, nous nous devons de nous voir, de nous revoir, de discuter, d'échanger, d'exprimer nos craintes, nos difficultés mais aussi d'espérer des jours meilleurs pour tous.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude à ceux qui ont tenu et tiennent encore la barre de leurs clubs et associations dans les moments difficiles que nous traversons depuis 6 mois, et j'ai une pensée émue pour nos camarades de sport disparus pendant cette crise sanitaire exceptionnelle. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir observer une minute de silence pour tous ceux qui ont perdu la vie, et plus particulièrement pour notre Président d'honneur Monsieur Louis JACQUOT décédé pendant cette période.

Avant d'évoquer nos actions et notre engagement pour le sport et les actions portées en 2019, et bien évidemment les projets structurants pour le sport dans notre département dans la future Olympiade 2020 – 2024, comment ne pas évoquer la situation de l'économie du sport et de ces pratiques en clubs, en matchs, en tournois et évoquer bien évidemment notre futur.

Si faire un bilan économique de la situation actuelle de nos clubs amateurs semble un peu prématuré, je ne peux que féliciter les collectivités territoriales pour leur réactivité à mettre en œuvre des plans de soutien à l'économie du sport, comme ont pu le faire notre département et la région Grand Est. Il conviendra d'analyser ensemble les secteurs et les typologies d'associations qui ont mobilisé ces aides, car il me semble que trop peu de clubs amateurs ont engagé une démarche pour obtenir ces aides financières. Sans doute que la gestion de bon père de famille du monde amateur et le faible niveau de professionnalisation de nos clubs expliquent cela.

Mais les impacts sur la trésorerie des clubs amateurs, souvent organisateurs de tournois, d'évènements, de stages sportifs, se fera ressentir dans les mois qui viennent, et principalement à cause du mode très dégradé de nos pratiques sportives et des contraintes sanitaires imposées par les principes de précautions généralisés. Je m'attends donc à une crise financière des plus importantes en 2021 pour l'ensemble de nos clubs qui peineront à retrouver une activité économique normale.

Et j'exprime ici toutes mes inquiétudes pour cette nouvelle saison sportive qui démarre.

Si l'ensemble des collectivités ont répondu présent face à cette crise sanitaire, l'état n'a pas été en reste dans l'accompagnement des clubs ayant du personnel. Les mesures de chômage partiel ont permis de maintenir l'emploi sportif, même si nous aurions aimé que cette mesure s'accompagne d'une réduction partielle des charges sociales pour les clubs et associations employeurs évitant ainsi de trop piocher dans les trésoreries existantes.

L'Etat, via Agence Nationale du Sport, a maintenu l'ensemble de ses dispositions d'aides au monde sportif, ce qui a permis aux grandes fédérations de déployer des plans de soutien pour leurs clubs comme jamais. C'est malheureusement plus délicat pour les autres fédérations avec des moyens économiques plus faibles.

A son niveau, le CDOS 54 a, pendant cette période de confinement générale, maintenu l'ensemble de ses dispositifs d'aide aux clubs et aux comités, mais a aussi distribué gracieusement aux bénévoles quelques 3500 masques en tissu, et pris en charge pour les associations employeurs 50 % des factures de protections

individuelles pour les salariés, les bénévoles et les volontaires en service civique dans nos clubs et comités départementaux.

Au-delà de cette action sanitaire, toute l'équipe du CDOS a mis en œuvre des vidéos de sport maison, 12 newsletters, une foire aux questions, des sondages, du phoning auprès des clubs, et a gardé comme fil conducteur la promotion de l'activité physique pour tous. Ces différentes campagnes de promotion et d'informations ont touché près de 150000 personnes sur le département et généré près de 50 000 vues de l'ensemble de nos vidéos.

Cette crise sanitaire n'est pas encore finie. Le principe de précaution est et reste d'actualité, les protocoles sanitaires perdurent et même si nous notons des assouplissements ici et là, beaucoup de protocoles restent très contraignants et ont un coût démesuré pour les clubs. (Test Covid tous les 2 jours, mesure de distanciation dans les tribunes, difficulté de gérer les espaces vip, maintenance et désinfection des vestiaires, protocole de désinfection des agrès et du matériel, encadrement de groupe limité etc. etc.)

Les mesures d'accompagnement de l'Etat pour l'emploi se poursuivent à priori jusqu'au 31 décembre de cette année et le soutien à l'économie du sport se confirme avec la récente mise en œuvre d'un fonds de soutien de l'ANS de plusieurs millions d'euros et de l'appel à projet Impact 2024 de l'ensemble des acteurs du sport (COJO, CNOSF, ANS). Si toutes ces mesures vont dans le bon sens, je regrette que celles-ci soient difficilement accessibles aux clubs amateurs au cause d'une lourdeur administrative récurrente.

Pour en finir avec le chapitre de la mobilisation de moyens financiers par les différents acteurs du sport, j'aurai aimé que l'ensemble des syndicats interscolaires du département écrasent les factures de mise à disposition des locaux de 2020 et permettent la gratuité des activités sportives dans les gymnases et lieux de sport gérés par eux pour cette nouvelle saison. C'eût été un geste fort en direction de nombreuses et petites associations privées de ressources durant cette crise.

Chacun d'entre nous a conscience que cette année 2020 revêt un caractère exceptionnel. Aucune nation n'est épargnée par cette pandémie et pour la première fois depuis la fin de seconde guerre Mondiale les Jeux Olympiques d'été ont été reportés d'une année. C'est un phénomène considérable qui bouscule l'ordonnancement de toute la sphère sportive mondiale. L'économie mondiale est touchée, toutes les conséquences sur nos quotidiens sont encore inconnues et Paris qui doit reprendre le flambeau de Tokyo revoit sa copie mais toujours avec la même ambition que les Jeux de Paris soient les Jeux de tous les Français dans tous les territoires.

Voilà maintenant 7 ans que je préside aux destinées de cette maison olympique et départementale des sports. Tout ce qui a été entrepris par nos équipes depuis ce jour n'a fait que renforcer la place du sport dans la Meurthe et Moselle et positionner le CDOS 54 comme un expert en ingénierie de santé par le sport, du lien social par le sport, de la citoyenneté dans le sport et d'éducation par le sport.

Quand je suis arrivé au CDOS 54 il y a maintenant 7 ans avec mes compères Jean Marie Thiriet et Willy Claren, je m'entendais dire « mais cela ne sert à rien un CDOS ». Aujourd'hui, qui se pose encore là question de notre utilité quand on mesure l'étendu de notre champ d'action et la qualité du travail rendu ?

Dans de très nombreux départements que je côtoie, j'entends dire mais pourquoi on n'a pas un CDOS comme le vôtre. C'est dire le travail que nous avons réalisé depuis 7 ans et les regards qui se portent vers nous ont produits des effets sur la vision politique

de nos corps intermédiaires. Nous sommes devenus des interlocuteurs et des acteurs de proximité. Nous sommes aujourd'hui capables d'inventer, de produire, de gérer toute forme de dispositif ou le sport et un fil conducteur dans les politiques publiques qu'elles soient de santé, de cohésion sociale, de citoyenneté, de promotion, d'éducation, de recherches scientifique et même de modélisation économique pour le sport. L'inventivité, l'action, la réalisation, c'est ici que ça se passe.

Ce qui a été produit en 2019 est le fruit du travail de 2018 et la continuité de notre plan d'actions pour cette fin d'olympiade.

Je ne ferai pas l'inventaire exhaustif des actions initiées, portées et réalisées par le CDOS 54 en 2019, mais j'en ai choisi 3 emblématiques de notre raison d'être, de notre solidarité et de nos savoirs faire.

- Le lancement réussi de la « Caravane du sport » à Nomeny, marque déposée du CDOS 54 qui aujourd'hui se généralise un peu partout en France et sur notre région Grand Est avec le comité départemental Olympique et sportif de la Meuse et de la Moselle qui se sont saisis de cette opportunité pour, comme à notre instar, développer le sport dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la ville. Faire découvrir le sport et ses multiples pratiques, initier des initiatives de créations de clubs, parler et agir pour la santé, créer du lien, être à l'écoute. C'est pour cela que nous avons créé la Caravane du sport avec comme objectif de voir naître les premiers JEUX DE LA RURALITÉ.
- Le lancement du Pass jeunes 54 dans le cadre d'un vaste plan de lutte contre la pauvreté ou l'accès à la culture et aux sports sont des marqueurs forts de cette lutte contre les inégalités d'accès. Ainsi, l'Etat, le département et la Caisse d'Allocation Familiale de Meurthe et Moselle ont initié la création d'un nouveau dispositif le Pass Jeune 54 avec des moyens financiers très fortement augmentés, qui ont permis au mouvement sportif départemental d'accueillir plus de 6000 jeunes dont l'immense majorité ont été licenciés pour la première fois dans un club. Le CDOS 54 peut être fier de cette action qui a démontré lors de la mise en œuvre du dispositif et sa gestion quotidienne toute son organisation et sa réactivité et ses savoirs faire.
- Le lancement de la « Fondation du sport 54 ». En effet, personne n'aurait imaginé il y a quelques saisons que nous pourrions bénéficier d'un outil de financement du sport propre au mouvement sportif départemental. Après des heures de travail, de réunions et de concertations, nous avons aujourd'hui notre propre Fondation et il appartient au mouvement sportif de la faire vivre, de la faire connaître, de lui donner tout son sens aux services du sport. C'est à vous, clubs et comités départementaux de porter des actions de promotion et de bienfaisances auprès du grand public.

Je n'ai pas choisi au hasard ces trois opérations, mais bien parce qu'elles démontrent que votre CDOS 54 est dans l'initiative, et dans la conquête pour faire de notre département une terre de jeux pour toutes et tous.

« Terre de Jeux 2024 », au-delà du label c'est un engagement politique de faire et de mettre plus de sport dans la vie des Meurthe et Mosellan. « Terre de Jeux 2024 » ce n'est pas seulement l'idée de faire, c'est un outil de construction

et de déclinaisons de toutes les politiques sportives. C'est la plus belle opportunité depuis fort longtemps de faire nation au travers du sport. Nous voulons des Jeux pacifiques, inclusifs, festifs et sportifs et nous soutenons tous ensemble l'idée que nous devons réussir nos Jeux dans 4 ans.

Le travail est immense et nous aurons besoin de tout le monde, collectivités, organes déconcentrés de services publics, clubs associations et bénévoles. Ensemble, nous pouvons le faire, seul je ne peux rien.

Si « Terre de Jeux 2024 » est notre fil conducteur de la prochaine Olympiade, nous n'abandonnerons pas pour autant nos autres missions, qui aux vues de la crise économique qui s'annonce, nécessiteront de la part du mouvement sportif une réponse et un accompagnement fort des publics empêchés. C'est l'esprit que je porte et je souhaite que la nouvelle équipe qui sortira des urnes en 2021 poursuive ce travail.

Notre travail nécessite un lieu digne du mouvement sportif départemental, un lieu de service aux clubs, un lieu de rencontres et d'échanges, un lieu de travail et d'expertise, un lieu qui structure la nouvelle économie du sport qu'il nous faut construire. S'il est besoin urgent c'est bien celui-ci.

Si je peux imaginer le sport de demain du fond de ma baignoire, je ne peux pas le construire du fond de mon canapé. Il n'est plus possible que la première force associative du département soit si mal logée. Je souhaite avec nos interlocuteurs et partenaires que la Maison départementale des sports voit le jour et qu'enfin nous ayons un outil de travail digne de nos ambitions et de nos missions départementales.

Avant de conclure j'aimerais aussi vous parler des autres projets qui structureront le sport de demain et sans aucun doute son économie.

La labellisation Maison de Sport Santé du CDOS 54 est l'œuvre du mouvement sportif. C'est lui qui a poussé la porte du CHRU et de l'Université de Lorraine pour proposer une collaboration inédite à la construction d'un nouveau navire amiral pour le sport santé. Le projet et le lieu d'implantation sont quasiment établis et chaque discipline sportive pourra apporter sa contribution technique au développement du sport santé.

Le travail ne fait que commencer, mais quand il y a une volonté il y a un chemin.

Le dernier point de mon intervention et celui des remerciements et du dernier message à l'attention de nos nombreux partenaires que sont l'Agence Régionale de Santé et sa délégation de Meurthe et Moselle, la Direction Départementale de Cohésion Sociale 54 et la DRDJSCS Grand Est, et la préfecture de Nancy. Le Département 54 et sa nouvelle Présidente Madame Valérie Bauser Leick et Mr Antony Caps son vice-président à l'Education aux sports et à la Jeunesse, et la région Grand Est et son vice-président Mr Jean-Paul Omeyer. Je n'oublie pas les nombreuses collectivités qui nous aident régulièrement dans nos missions (La ville de Nancy, la Métropole, la ville de Lunéville, de Vandoeuvre etc.)

Cher amis, chers partenaires, il est temps de construire ensemble une nouvelle économie du sport, une nouvelle gouvernance du sport au plus près des territoires et des savoirs faire. Il est temps et encore temps d'investir le champ des propositions émises pour faire du sport un acteur de l'économie sociale et solidaire différent, autonome et aux services des clubs et des bénévoles et des

Meurthe et Mosellans, et je vous assure d'en être et d'en rester le porte-parole d'où que je m'exprime.

Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre.

Je n'avais pas mieux pour conclure ce que nous sommes tous ensemble.

Après lecture du rapport moral par le Président, ce rapport est adopté par l'Assemblée Générale à la majorité.

2. Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2019 du CDOS

(Cf. annexe 1)

5. Rapport financier 2019

(Cf. annexe 2)

6. Rapport du commissaire aux comptes

(Cf. annexe 3)

Après lecture du rapport financier par le Trésorier Jean-Marie THIRIET, et après lecture du rapport du Commissaire aux comptes lu par la Secrétaire Générale Nicole BERNARD, le bilan financier et le compte de résultat de l'année 2019 sont adoptés par l'Assemblée Générale à la majorité.

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Comité Directeur pour leur gestion à la majorité.

6 bis. Election d'un nouveau commissaire aux comptes

Jean-Marie THIRIET, Trésorier, informe l'assemblée que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Alain BEOSCHAT est venu à expiration après le contrôle des écritures de l'année 2019, et qu'il convient donc, conformément aux statuts du CDOS 54, d'élire pour les six prochaines années, un nouveau commissaire aux comptes.

M. Alain Béoschat n'ayant pas manifesté expressément son désir de renouveler son mandat, le CDOS 54 a reçu la candidature à cette fonction du cabinet :

EXPERTIS Partenaires et Associés,
452 260 847 RCS Nancy
Représenté par Mme Armelle BRICHLER
2, allée d'Evry – CS 60132 – 54603 Villers-lès-Nancy Cedex

dûment inscrit auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Nancy.

Madame Armelle Brichler se présente alors aux membres de l'assemblée.

La candidature du cabinet Expertis Partenaires et Associés, représenté par Madame Armelle Brichler, à la mission de commissariat aux comptes du CDOS 54 pour les exercices financiers des six années 2020 à 2025, est alors soumise au vote de l'assemblée.

Le cabinet Expertis Partenaires et Associés, représenté par Madame Armelle BRICHLER, est élu à l'unanimité.

7. Budget prévisionnel 2020

(Cf. annexe 4)

Le trésorier présente à l'Assemblée Générale le budget prévisionnel 2020. Il apporte, quelques explications sur certains postes.

8. Vote du budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel de l'année 2020 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

9. Présentation des nouveaux services aux clubs et aux comités

(Cf. annexe 5)

Actions reconduites en 2020

- Citoyenneté : place aux matches, Trophée du Fair-Play
- Promotion du Sport : Caravane du sport, soirée dédiée au mouvement sportif
- Insertion : objectif sport
- Gestion associative : Pass jeunes 54, service civique, formations E3S
- Santé : tremplin sport, tremplin adapté, INSPIRE

Nouveautés 2020

- Projet de nouveaux locaux

10. Interventions des personnalités

- Antony CAPS : Maire de Nomeny, Vice-Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle
- Jean-Louis PINON : Vice-Président territorial du CROS GE
- Pierre-Yves BOIFFIN : Directeur Départemental de la Cohésion Sociale

11. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est close à 11h.

12. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

(Cf. annexe 6)

Présentation des nouveaux statuts et du règlement intérieur.
Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 5 Septembre 2020.

La Secrétaire générale du CDOS 54,
Nicole BERNARD



Le Président du CDOS 54,
Philippe KOWALSKI

